

VERSION 1 - MARS 2023



CAMP DE JOUR 2023

GUIDE DU PARENT

À LIRE & À CONSERVER !



Association des
camps du Québec

DU 26 JUIN AU 18 AOÛT 2023

Les enfants doivent avoir atteint l'âge de 5 ans en date du 30 septembre 2022.
Le camp de jour est réservé aux résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare SEULEMENT.

LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION EST DISPONIBLE AU WWW.SAINTAMBROISE.CA

CAMP DE JOUR 2023



26 juin au 18 août 2023



Du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30



Salle communautaire (750, rue Principale)



Enfants de 5 à 12 ans

Résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare*

**Une preuve de résidence pourrait être demandée en tout temps lors du processus d'inscription.*

TARIF

Frais d'inscription : 25 \$/enfant

Par semaine : 75 \$

**UN RABAIS DE 20 % SERA
ACCORDÉ POUR LE 2E ENFANT
ET UN RABAIS DE 30 % POUR LE
3E ENFANT ET LES SUIVANTS.**

INCLUS DANS L'INSCRIPTION PAR SEMAINE

- Service d'animation entre 9 h et 16 h & service de garde de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30;
- Diverses activités thématiques (bibliothèque, jardin...) et une activité spéciale ou une sortie.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

À cause de la pénurie de main-d'œuvre (même les camps de jour n'y échappent pas), nous nous devons d'avoir un nombre maximum d'enfants par groupe selon les ratios de l'Association des camps du Québec. Pour l'année 2023, nous aurons **150 places par semaine**, réparties comme suit :

- Groupe 1 (5-6 ans) : 20 places/semaine;
- Groupe 2 (5-6 ans) : 20 places/semaine;
- Groupe 3 (6-7 ans) : 24 places/semaine;
- Groupe 4 (7-8 ans) : 24 places/semaine;
- Groupe 5 (8-9 ans) : 30 places/semaine;
- Groupe 6 (10-12 ans) : 30 places/semaine.



AUCUN FORMULAIRE NE SERA ACCEPTÉ AVANT LE LUNDI 17 AVRIL, 8 H 30.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE AU TÉLÉPHONE OU EN PERSONNE.

Il s'agit d'une pré-inscription seulement. Aucune place garantie.

- 1 REMPLIR LE FORMULAIRE OBLIGATOIRE & L'ENVOYER PAR COURRIEL
(SEULEMENT LE COURRIEL INSCRIT CI-DESSOUS) :**

→ **Par courriel :** campdejour@saintambroise.ca ←

- 2 SUIVI PAR TÉLÉPHONE PAR LE SERVICE DES LOISIRS**

À la suite de la réception de votre formulaire, un employé du service des loisirs communiquera avec la famille par téléphone afin de valider les informations et prendre les informations de paiement. Les retours d'appels se feront dans l'ordre de réception des formulaires et de même pour l'attribution des places. S'il n'y a plus de place, vous serez avisé par téléphone ou par courriel. Étant donné le fort volume d'inscriptions, nous vous invitons à attendre un suivi dans les 48 h qui suivent le dépôt du formulaire d'inscription. Nul besoin de renvoyer à plusieurs reprises votre formulaire. Toutefois, un accusé de réception sera envoyé. Cela ne confirme pas l'inscription de votre enfant.

- 3 CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION**

Ensuite, nous vous retournerons un courriel de confirmation avec le reçu, ce qui confirmera la place de l'enfant au camp de jour.

PAIEMENT

Nous vous offrons la possibilité de payer le camp de jour en 3 versements :

- ➔ **1er versement : à l'inscription;**
- ➔ **2e versement : jeudi 18 mai 2023;**
- ➔ **3e versement : jeudi 15 juin 2023.**

Les paiements peuvent se faire de la façon suivante : **débit, argent comptant, chèque, carte de crédit (Visa ou Mastercard), en personne (pendant les heures d'ouverture), en ligne dans votre dossier ou en téléphonant au 450 755-4782, poste 103.** La totalité des frais du camp de jour devra être payée au plus tard le 15 juin afin que votre enfant puisse participer au camp de jour. Un relevé 24, aux fins d'impôt, vous sera transmis en février 2024.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

AVANT LE 1ER JUIN

Il sera possible d'annuler ou de transférer sans frais des semaines pour le camp de jour estival selon les places disponibles, en déposant une demande écrite, jusqu'au 1er juin. Dans le cas d'une modification à la baisse avant le 1er juin, un remboursement sera effectué. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

APRÈS LE 1ER JUIN

Aucun remboursement ne sera effectué, à moins que ce soit pour des raisons médicales. La participante ou le participant devra alors présenter une attestation médicale et se verra rembourser la totalité des frais au prorata des jours non utilisés.

TRANSFERT DE SEMAINE

Après le 1er juin, il sera possible de transférer des semaines d'activités si la demande est formulée par écrit, et ce, six **(6) jours** ouvrables avant le début de l'activité. Si le délai est respecté, le transfert sera possible uniquement si le nombre de places disponibles le permet. Advenant que le nombre de places ne permette pas un transfert de semaine, la demande sera refusée, et aucun remboursement ne sera effectué.

AJOUT DE SEMAINE PENDANT L'ÉTÉ

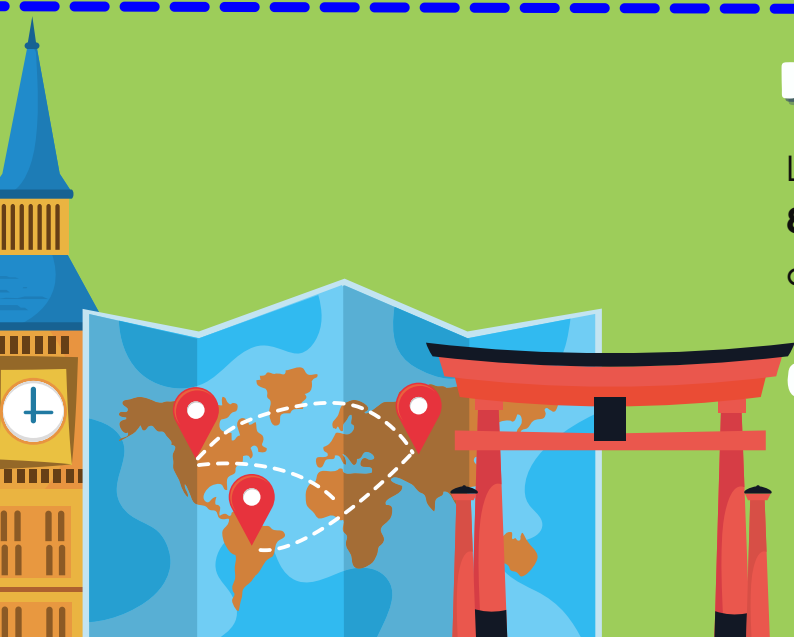
Pour ceux qui désirent ajouter une semaine en cours d'été, vous devez inscrire votre enfant au plus tard le mercredi précédant la semaine choisie. L'inscription sera acceptée seulement si le nombre de places le permet. Pour l'inscription, veuillez communiquer avec le coordonnateur des loisirs et de la culture.

RENCONTRE DE PARENTS

La rencontre de parents aura lieu le **jeudi 8 juin 2023 de 18 h à 20 h** à la salle communautaire (750, rue Principale).

CHANDAIL ET BOUTEILLE

Un chandail et une bouteille d'eau aux couleurs du camp de jour seront remis à tous les participants inscrits avant le **21 avril 2023**.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

COORDONNÉES UTILES

Pour toutes questions ou pour toutes autres informations relatives au camp de jour, n'hésitez pas à communiquer avec le service des loisirs ou avec le coordonnateur du camp de jour.

Du 26 juin au 18 août, entre 7 h et 17 h 30



Antoine Clavet (Phoenix), coordonnateur du camp de jour



450 365-4782



campdejour@saintambroise.ca

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h



Anthony Maheu, coordonnateur des loisirs et de la culture



450 755-4782, poste 103



loisirs2@saintambroise.ca

LES RATIOS D'ENCADREMENT

5-6 ANS

Ratio 1/10



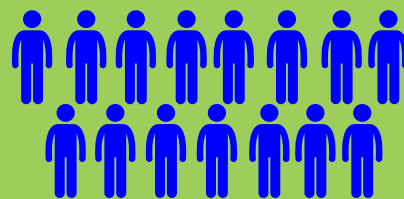
7-8 ANS

Ratio 1/12



9-12 ANS

Ratio 1/15



GROUPE*

**Le nombre de groupes et la capacité du camp de jour sont établis en fonction de la capacité de nos locaux et de la main-d'œuvre disponible.*

LIeux ET LOCAUX

L'ensemble des locaux seront centralisés dans le secteur de la salle communautaire. Dans le cadre des activités, nous utiliserons aussi le parc du Chalet des loisirs et l'école Notre-Dame-de-la-Paix.

Salle communautaire

Chapiteau 1

Chapiteau 2



L'accueil du service de garde sera situé à l'extérieur dans une zone délimitée.

Vous serez informé du groupe de votre enfant une semaine avant le camp de jour par courriel.

Un local est attribué à chacun des groupes en fonction de la capacité du local et du nombre de personnes.

ARRIVÉE AU CAMP DE JOUR

Si vous déposez votre enfant sans avertir, vous ne pourrez pas tenir le camp de jour responsable de quoi que ce soit si jamais il ne se présente pas au camp. Pour une question de sécurité, les enfants ne pourront être laissés seuls sur le site du camp **avant 7 h.**

PROCÉDURE

1. Donner la présence de son enfant à la tente d'accueil à l'extérieur de la salle communautaire;
2. Votre enfant doit se laver les mains et aller rejoindre son groupe.

Par souci de sécurité, le parent/tuteur (**1 seule personne**) doit accompagner son enfant à son arrivée au camp et se présenter à l'accueil afin de donner la présence de son enfant.

AUCUN parent ne sera autorisé dans les locaux de la municipalité.

DÉPART DU CAMP DE JOUR

Seules les personnes autorisées pourront quitter avec un enfant lorsqu'elles viendront le chercher au camp de jour sur présentation du carton d'identification ou d'une pièce d'identité.

Il est **obligatoire** d'inscrire le nom des personnes autorisées à venir chercher votre enfant au camp en validant les informations de la fiche santé de votre enfant lors de l'inscription.

Vous pouvez ajouter des personnes autorisées à venir récupérer l'enfant en cours d'été en communiquant avec le coordonnateur par téléphone ou courriel.

Les enfants autorisés à quitter seuls ne pourront quitter le camp de jour avant 16 h sans avis préalable des parents.

PROCÉDURE :

1. Vous présenter à la tente d'accueil à l'extérieur de la salle communautaire;
2. Donner le nom de votre enfant et présenter une pièce d'identité;
3. L'autorisation de départ sera validée au dossier de l'enfant;
4. Vous diriger vers la zone d'attente;
5. Votre enfant sera appelé à la radio, se lavera les mains et viendra vous rejoindre.

AUCUN parent ne sera autorisé dans les locaux de la municipalité.



POLITIQUE DE DÉPARTS SÉCURITAIRES

Si un individu ne se trouve pas dans la liste des personnes autorisées, les animateurs se réserveront le droit de demander une pièce d'identité et d'appeler les parents pour s'assurer que l'enfant peut partir avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse, nous refuserons de laisser partir votre enfant avec cette personne et ce, même s'il la connaît.

SERVICE DE GARDE

- Le service de garde sera ouvert de **7 h à 9 h** et de **16 h à 17 h 30**;
- Il sera accessible pour tous les enfants inscrits au camp de jour;
- Durant ces périodes, le code de vie du camp de jour ainsi que les règlements généraux devront être respectés;
- Le service de garde a lieu à la salle communautaire le matin et le soir.

Après 17 h 30, si un enfant n'a pas quitté, l'animateur présent contactera les parents.

À partir de 17 h 30, le parent devra payer une pénalité de **5 \$/tranche de 5 minutes de retard et ce, par enfant.**

RETARDS ET ABSENCES

Afin de faciliter l'application des procédures d'arrivée et de départ, l'heure d'arrivée des enfants est de 7 h à 9 h et l'heure de départ des enfants est de 15 h 30 à 17 h 30. **SVP, respectez ces heures.**

Si vous arrivez au camp de jour **après 9 h**, vous devez téléphoner au coordonnateur du camp de jour afin de déterminer un point de rencontre. Vous ne pourrez aller rejoindre directement le groupe avec votre enfant.

Dans le cas où un enfant est absent, deux possibilités s'offrent à vous. Vous pouvez :

1. Envoyer un courriel au coordonnateur à campdejoursaintambroise.ca;
2. Téléphoner au camp de jour, au **450 365-4782** et laisser un message sur la boîte vocale.

Si le camp de jour n'a pas été informé de l'absence de l'enfant, celui-ci sera considéré absent pour la journée à 9 h.

JOURNÉES DE PLUIE

Les activités se dérouleront à l'extérieur tant que cela demeure possible. C'est-à-dire qu'en cas de fine pluie, certaines activités extérieures pourraient être maintenues.

Lors des journées de pluie, chaque groupe aura un local dédié pour la journée. La programmation des activités de la journée pourrait être modifiée.

FICHE MÉDICALE ET PROBLÈMES DE SANTÉ

Si votre enfant a un problème de santé (allergies alimentaires, asthme, etc.), cela doit être inscrit sur sa fiche santé.

Si, en cas d'urgence, nous devons utiliser un médicament (ex. inhalateur pour l'asthme) ou une trousse personnelle de secours (ex. Epipen), veillez à ce que le coordonnateur sache comment intervenir efficacement en lui expliquant la démarche à suivre ainsi que l'endroit où se trouve le matériel nécessaire dans le sac à dos de votre enfant.

Si des modifications concernant l'état de santé de votre enfant surviennent avant le début ou pendant le camp, il est de la **responsabilité du parent de transmettre l'information** au coordonnateur. Il assurera le suivi approprié auprès de l'animateur de votre enfant.

ATTENTION!

L'omission d'informations essentielles au sujet de l'enfant peut entraîner l'expulsion de ce dernier, et ce, sans remboursement.

MÉDICAMENTS

Dans le cas où un animateur doit accompagner un enfant pour la prise d'un médicament, quel qu'il soit, le parent doit obligatoirement remplir et signer le « **Formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament** ».

Aucun médicament ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans cette autorisation écrite.

Aucun médicament sans ordonnance du médecin ne pourra être administré par le personnel du camp de jour.



Le formulaire est disponible sur demande auprès du coordonnateur.

ENFANT MALADE



Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions de le garder à la maison afin d'éviter de contaminer les autres enfants et le personnel.

Dans le cas où l'état de santé de votre enfant se modifie au cours de la journée, vous serez immédiatement contacté par téléphone et nous vous demanderons de venir le chercher.

Merci d'aviser le personnel du camp de jour (courriel ou téléphone) de l'état de santé de votre enfant afin que nous puissions en assurer sa sécurité.

ACCIDENTS ET PREMIERS SOINS

En cas d'accident, nous communiquerons immédiatement avec les personnes ressources mentionnées sur la fiche d'inscription de l'enfant.

Dans le cas où votre enfant doit être transporté en ambulance, les frais de transport vous seront facturés.

Pour chaque accident ou incident, un rapport est rempli. Les parents sont toujours informés, peu importe l'intervention faite auprès de l'enfant.

Le coordonnateur du camp de jour et les animateurs détiennent un cours de premiers soins.



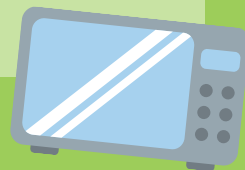
COLLATIONS ET REPAS

Les parents doivent fournir, chaque jour, un repas, deux (2) collations et une bouteille d'eau. Il est important de toujours mettre une plaque réfrigérante dans la boîte à lunch de votre enfant. Le camp de jour prône les bonnes habitudes de vie; nous vous invitons donc à concocter un délice santé!



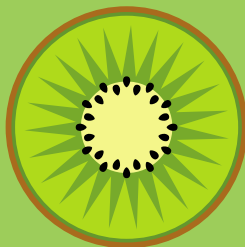
ATTENTION AUX ALLERGIES!

Veuillez ne pas apporter d'aliments pouvant contenir des traces de noix ou d'arachides, ainsi que des fruits de mer.



RECOMMANDATIONS

Il est recommandé d'identifier les plats à faire chauffer au nom de votre enfant. Il est aussi recommandé aux enfants d'apporter des repas froids à tous les jours, afin d'éviter le temps d'attente. Plus il y aura de repas à réchauffer, plus le temps d'attente sera long.



HYDRATATION

Les animateurs sont informés de l'importance d'une bonne hydratation. Afin de minimiser les risques de coup de chaleur et de déshydratation, les animateurs et les jeunes font régulièrement des pauses afin de s'hydrater.

La direction du camp de jour demande hebdomadairement aux parents (via le journal du camp) de mettre une bouteille d'eau dans le sac de leur enfant. Les enfants ont accès à différents points d'eau potable dans chacun des bâtiments appartenant à la Municipalité.

CRÈME SOLAIRE

Votre enfant doit apporter une bouteille de crème solaire, identifiée à son nom, dans son sac à dos à tous les jours.

Nous recommandons la crème solaire de type vaporisateur.

Nous vous demandons d'appliquer de la crème solaire avant l'arrivée au camp.

Des périodes sont prévues à l'horaire pour que les enfants s'appliquent eux-mêmes de la crème solaire dans la journée.

Le camp ne fournit pas de crème solaire pour les enfants et nous ne recommandons pas le partage pour ce produit.



SERVICE DE TRAITEUR

À tous les mercredis de l'été, un dîner sera servi aux enfants en formule boîte à lunch individuelle. Les breuvages ne sont pas inclus. Vous devrez donc prévoir pour vos enfants un breuvage, une bouteille d'eau et deux collations pour la journée.

DANS LE CAS OÙ L'ENFANT SERAIT ALLERGIQUE AU REPAS OFFERT, VOUS DEVREZ PRÉVOIR UN LUNCH ET NOUS EN AVISER.

28 JUIN

Spaghetti, sauce bolognaise (à la viande) et pain à l'ail
Salade César
Yogourt aux fruits

5 JUILLET

Burger de porc effiloché Rang 4
Salade de chou rouge et carottes
Croustade aux fruits

12 JUILLET

Raviolis sauce Alfredo et lardons
Salade verte avec vinaigrette maison
Biscuits au chocolat blanc et noix de macadam

19 JUILLET

Pâté au poulet
Écrasé de pommes de terre au cheddar
Mousse à la framboise

26 JUILLET

Pâté chinois façon Petit Chaperon
Salade verte et vinaigrette maison
Gâteau aux zucchini et chocolat

2 AOÛT

Riz frit au poulet et légumes grillés
Galette blanche de Grand-Mère

9 AOÛT

Végé burger
Salade de maïs
Shortcake aux fraises

16 AOÛT

Lasagne à la sauce bolognaise (à la viande)
Salade César
Mousse à la vanille

CODE VESTIMENTAIRE

Par souci de sécurité et de convenance, le port des items énumérés ci-dessous est à éviter au camp de jour. En cas de non-respect du présent code, les parents seront rapidement informés et selon la situation, un changement pourrait être exigé immédiatement ou pour le lendemain afin d'être conforme.

- Les sandales de type *gougounes* et les ballerines qui ne tiennent pas le pied;
- Les vêtements et accessoires portant des inscriptions ou des images ou des logos vulgaires et/ou discriminatoires;
- Les vêtements et accessoires déplacés et/ou malséants.

Nous recommandons un short et non une jupe, un chandail à manches courtes, un chandail chaud, des espadrilles, des souliers d'eau (**OBLIGATOIRE**), un chapeau ou une casquette et un maillot de bain.

RECOMMANDATION



Il est fortement recommandé aux enfants de porter des chaussures ou des sandales qui tiennent bien le pied par mesure de sécurité et de confort, à cause de la nature des activités exécutées.

À NE PAS APPORTER AU CAMP DE JOUR

- Argent de poche, objets précieux, jeux électroniques, cellulaires, etc;
- Jeux personnels (cellulaire, tablette, iPod, *finger spinner*, *pop-it*, cartes Pokémon, etc.);
- Médicaments non prescrits;
- Bouteilles en verre et contenants style Thermos dont l'intérieur est en verre.

ATTENTION!



Veuillez noter que tout objet se retrouvant dans cette liste sera confisqué pour la journée. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

J'APPORTE AU CAMP DE JOUR

Cet été, le matériel sera divisé en deux catégories. La première est composée du matériel qui devra demeurer au camp de jour durant l'entièreté de la semaine et la deuxième est composée du matériel qui devra retourner à la maison tous les soirs.

MATÉRIEL AU QUOTIDIEN :

- Souliers d'eau;
- Espadrilles sécuritaires;
- Bouteille d'eau;
- Lunch froid avec deux collations;
- Bloc de glace de type « Ice pack »;
- Chapeau ou casquette;
- Maillot de bain et serviette de plage;
- Imperméable.

MATÉRIEL POUR LA SEMAINE:

- Crème solaire de type vaporisateur;
- Chasse-moustiques;
- Autre matériel à préciser dans l'info-parent.



IDENTIFICATION DU MATÉRIEL

Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants. Veuillez noter que tous les objets perdus qui n'auront pas été réclamés seront remis au comptoir vestimentaire dès le mois de septembre 2023.

INFO-PARENT

Une info-parent contenant les informations de la semaine suivante sera acheminée par courriel aux parents le vendredi.

Vous trouverez dans cette communication toutes les informations relatives à ce qui s'en vient : activités spéciales, thématique, fonctionnement du camp de jour, sorties, etc.

Cet outil de communication permettra également à l'équipe d'animation du camp de jour de transmettre des messages importants et des rappels aux parents.



IMPORTANT

Il est important de fournir une adresse courriel valide à l'inscription de votre enfant et de nous aviser en cas de modification de celle-ci au cours de l'été. Vous pouvez fournir plus d'une adresse courriel pour une même famille.

COMMUNICATION AVEC LES ANIMATEURS

Il est possible de communiquer avec l'animateur de votre enfant de différentes façons :

- Discuter avec un membre de l'équipe de coordination présent lors du service de garde;
- Laisser un message sur la boîte vocale du camp de jour au 450 365-4782;
- Envoyer un courriel à l'adresse suivante : campdejour@saintambroise.ca;
- Par le cahier de comportement de votre enfant à la fin de la journée qui se trouvera au service de garde.

GROUPE FACEBOOK

Afin d'être à l'affût des informations tout au long de la saison, nous vous invitons à rejoindre le groupe Facebook « **Camp de jour Saint-Ambroise-de-Kildare** ». Sur ce groupe, vous retrouverez :

- Des rappels d'informations;
- Les info-parents;
- Des photos prises pendant le camp de jour;
- Des suivis hebdomadaires;
- Et bien plus encore.

Prenez note que ce groupe n'est pas fait pour signaler une absence. De plus, les membres de l'équipe de coordination utilisent leur Facebook personnel pour publier les informations. Toutefois, il est important de ne pas prendre contact avec eux sur leur Facebook personnel, avant, pendant ou après les heures de camp de jour. Si vous souhaitez communiquer avec eux, vous pouvez le faire avec les moyens suivants :

- Adresse courriel : campdejour@saintambroise.ca;
- Cellulaire : 450 365-4782.

Nous vous remercions de votre compréhension.



CODE DE VIE

POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO

Le service des loisirs de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare a une politique « tolérance zéro » pour les enfants ayant un comportement inapproprié/geste de violence. La direction de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare se réserve le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un enfant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt du Camp de jour de Saint-Ambroise.

QUAND JE SUIS AU CAMP DE JOUR JE :

- Participe activement aux activités proposées;
- Respecte les autres enfants et les animateurs dans mes paroles et mes gestes;
- Respecte le matériel et les lieux du camp;
- J'écoute les animateurs et je respecte les consignes ;
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- Je reste avec mon groupe en tout temps.

CE QUI VEUT DIRE QU'IL M'EST INTERDIT DE :

- Sacrer ou d'avoir un langage inapproprié;
- Frapper les autres ou me battre;
- Me sauver;
- Crier des noms;
- Lancer des objets;
- Être arrogant envers les animateurs;
- Briser du matériel;
- Vandaliser le site ou les bâtiments.

COMME CAMPEUR MES ACTIONS ONT DES CONSÉQUENCES :

En cas de manquement grave à ce code de vie, des mesures disciplinaires seront appliquées selon la gravité du ou des comportements.

Notez que si les comportements sont répétitifs malgré les avertissements, l'enfant devra rencontrer un membre de la coordination.

Chaque cas sera évalué selon la coopération des parents, la gravité et la fréquence du comportement des enfants.

Voici une liste des différentes sanctions qui pourraient être appliquées selon le comportement:

- Avertissement verbal de la part de l'animateur,
- Retrait de l'activité, processus de réflexion,
- Geste de réparation,
- Avis formel aux parents,
- Rencontre avec un membre de l'équipe de coordination,
- Suspension externe ou expulsion du camp de jour.

Il est à noter que tout bris de matériel causé par l'enfant sera à la charge du parent.

GESTION DE LA DISCIPLINE

Lorsque vous venez chercher votre enfant, informez-vous auprès de l'équipe d'animation sur place pour savoir si votre enfant a passé une belle journée.

Si votre enfant n'a pas passé une belle journée vous devrez signer un billet de suivi.

Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité.

L'intervention peut donc déroger de l'échelle présentée.

GESTES DE VIOLENCE

Les comportements de violence ne sont pas tolérés. Tout comportement qui met la sécurité des autres en danger ne sera pas toléré. Un geste de violence entraîne un retrait du groupe pour la journée et une démarche devra être effectuée pour réintégrer le groupe.

DEGRÉ DE GRAVITÉ : MINEUR

Actions posées : mauvais langage, querelle, désobéissance, insulte, bousculade, crise, refus de participer, non respect des mesures d'hygiène (étiquette respiratoire, lavage de main), etc.

Escalade des sanctions :

1. Avertissement verbal
2. Retrait 15 min et discussion avec l'animation
3. Recherche active de solutions concrètes avec l'animateur et retrait 15 minutes
4. Retrait ou non-participation à une activité
5. Rencontre avec le coordonnateur et appel aux parents selon la situation
6. Avis disciplinaire et rencontre avec les parents et la direction des loisirs
7. Expulsion d'une journée *
8. Expulsion définitive du camp de jour *

DEGRÉ DE GRAVITÉ : MAJEUR

Actions posées : violence physique, bris de matériel, crise de rage, fugue ou tout acte compromettant la sécurité des autres, non respect des mesures d'hygiènes (cracher, licher les autres ou les objets de manière intentionnelle), etc.

Escalade des sanctions :

1. L'enfant est retiré de son groupe :
 - Rencontre avec l'animateur et le coordonnateur
 - Rencontre avec le parent et la direction des loisirs
 - Selon la gravité de l'action : avis disciplinaire ou suspension d'une à trois journées
2. Expulsion définitive du camp de jour

SUSPENSION ET EXPLUSION

La sanction sera effective immédiatement et la suspension sera automatiquement appliquée pour la journée du lendemain. Aucune exception ni dérogation ne sera faite quant au choix des jours de suspension.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les suspensions et expulsions définitives

ÉQUIPE D'ANIMATION

ÉQUIPE DE COORDINATION

Le camp de jour dispose d'un coordonnateur et d'une animatrice principale. Leur rôle principal est la gestion du camp de jour, ce qui inclut l'encadrement et l'évaluation des employés, le service à la clientèle, les mesures d'urgence, les communications aux parents et l'organisation d'activités.

RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Le responsable du service de garde a pour rôle de faire l'accueil des enfants et d'appliquer la procédure de départ. Il assure aussi les suivis entre l'animateur et les parents, en plus de faire la planification des activités du service de garde.

ÉDUCATEUR(-TRICE) SPÉCIALISÉ(E)

La personne responsable des interventions a la responsabilité d'intervenir auprès des enfants qui ont des besoins particuliers en plus de soutenir les animateurs dans les interventions auprès des enfants. Le responsable développe aussi des outils et des méthodes d'intervention.

ANIMATEURS & ANIMATRICES

L'animateur(-trice) a comme responsabilité de proposer des activités enrichissantes aux enfants et d'assurer leur sécurité. Il planifie, organise et anime des activités adaptées pour les enfants de 5 à 12 ans.

ACCOMPAGNATEUR(-TRICE) SPÉCIALISÉ(E)

L'accompagnateur(-trice) spécialisé(e) doit assurer le bien-être de l'enfant qui est sous sa responsabilité tout en collaborant avec l'animateur(-trice) du groupe pour veiller à l'intégration de l'enfant au camp de jour à l'aide de différentes méthodes et avec différents outils.

FORMATIONS

Tout le personnel du camp de jour a suivi une formation en premiers soins de 8 heures, incluant le RCR et le DEA. Chaque animateur garde une trousse de premiers soins dans son sac à dos. Il y a également une trousse de premiers soins disponible au service de garde et dans le bureau de la coordination. Tous les animateurs du camp de jour reçoivent la formation DAFA (Diplôme d'aptitude à la fonction d'animateur) qui est composée de 35 heures de formation théorique et 35 heures de stage pratique en camp de jour. La Municipalité offre, en plus de la formation DAFA, une formation maison de plus de 30 heures pour la planification et les notions importantes spécifiques à notre camp de jour. Nos animateurs(-trices) ont tous plus de 16 ans et étudient dans des domaines connexes à l'emploi.



Association des
camps du Québec

**LE CAMP DE JOUR DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE EST MAINTENANT
MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC.**

JOURNÉE TYPE AU CAMP DE JOUR

Plusieurs catégories d'activités sont offertes dans le cadre du camp de jour, adaptées pour les enfants de 5 à 12 ans : sportives, culturelles, scientifiques et artistiques. Les enfants sont divisés en groupe en fonction de leur année scolaire.

7 h à 9 h : Service de garde

9 h à 9 h 15 : Rassemblement et prise de présences

9 h 15 à 10 h 30 : Animation

10 h 30 à 10 h 45 : Collation

10 h 45 à 12 h : Animation

12 h à 13 h : Dîner et application de la crème solaire

13 h à 14 h 15 : Animation

14 h 15 à 14 h 30 : Collation et application de la crème solaire

14 h 30 à 15 h 30 : Animation

15 h 30 à 16 h : Période de jeux libres

16 h à 17 h 30 : Service de garde



ACTIVITÉS

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Plusieurs activités spéciales et journées thématiques sont organisées pour les enfants au cours de l'été. Entre autres, les vendredis après-midis sont dédiés aux grands jeux en lien avec la thématique de l'été. Vous serez informés des activités spéciales et des grands jeux dans l'info-parent.

POTAGER COLLECTIF

Tous les enfants inscrits au camp de jour participeront à l'élaboration du potager collectif. Chaque groupe aura la chance de cultiver le jardin et d'apprendre grâce à l'animation de Monsieur Jardin.

Les ateliers auront lieu les vendredis matins.



VISITE À LA BIBLIOTHÈQUE

Chaque groupe effectuera une visite à la bibliothèque au cours de la semaine. Les enfants pourront se choisir un livre et en faire la lecture sur place.

SPÉCIALITÉS

Tous les mardis matins, les enfants auront la chance de vivre une spécialité de leur choix. Les enfants pourront choisir, au début du camp de jour, une spécialité parmi une liste d'activités qui sera transmise lors de la rencontre de parents. Un minimum d'une période par semaine sera accordé par spécialité.

GALA - JEUDI 17 AOÛT 2023

Cette fête est une véritable tradition au camp de jour! À la veille de la dernière journée de la saison, toute l'équipe organise une fête colorée pour tous les enfants du camp de jour.

La programmation est toujours dévoilée vers la fin de l'été, histoire de garder la surprise!

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SEMAINE 1

26 au 30 juin

Ouverture du
camp de jour

SPÉCIALITÉ

**BIENVENUE À
DAISYTOWN!**
Animagerie

Potager
Grand jeu
Vendredi cool

SEMAINE 2

3 au 7 juillet

SPÉCIALITÉ

Bibliothèque
Traiteur

**ROYAUME DE
NULLE PART**

Potager
Grand jeu
Vendredi cool

SEMAINE 3

10 au 14 juillet

SPÉCIALITÉ

Bibliothèque
Traiteur

Musée des enfants
(5 à 7 ans)
+
CLIP N CLIMB
(8 à 12 ans)

Potager
Grand jeu
Vendredi cool

SEMAINE 4

17 au 21 juillet

SPÉCIALITÉ

Bibliothèque
Traiteur

RÉCRÉ-O-FUN

Potager
Grand jeu
Vendredi cool

SEMAINE 5

24 au 28 juillet

NOËL DU CAMPEUR
Méga-Animation

Bibliothèque
Traiteur

SPÉCIALITÉ

Potager
Grand jeu
Vendredi cool

SEMAINE 6

31 juillet au 4
août

HALLOWEEN
SORCIÈRES ET VIPÈRES
Méga-Animation

Traiteur

SPÉCIALITÉ

Potager
Grand jeu
Vendredi cool

SEMAINE 7

7 au 11 août

SPÉCIALITÉ

Bibliothèque
Traiteur

**Complexe
Atlantide**

Potager
Grand jeu
Vendredi cool

SEMAINE 8

14 au 18 août

SPÉCIALITÉ

ÉDUCAZOO

Potager
Traiteur

GALA

BEACH PARTY

Les sorties sont sujettes à changement ou à annulation selon les indications gouvernementales.

**NOUS
JOINDRE**

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec)
J0K 1C0



Camp de jour-
Saint-Ambroise-de-Kildare



450 755-4782, poste 103



loisirs2@saintambroise.ca



www.saintambroise.ca